

# MOTION SNADGI CGT- SNUI

La création de la DGFIP ne change pas concernant la politique des suppressions d'emplois. Cette tendance s'est amplifiée depuis le début des années 2000: depuis le 01 septembre 2000, la filière fiscale a perdu 50 emplois ( de 188 à 138 agents), dans le même temps la filière comptable a subi 19 destructions d'emplois.

Aujourd'hui, en Creuse le mouvement continue avec 5 suppressions d'emplois dans la filière fiscale ( 3 B et 2 C). **Mais il faut rassurer les agents car ils sont encore en surnombre sur le département, 11 au total, surtout les cadres C, ils ne doivent pas se plaindre.**

<b>EVOLUTION NETTE des implantations au 01/09/2010 ; décisions du CTPC du 30 novembre 2009 :</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>TOTAL NET</b>
Prélèvements		- 3	- 2	- 5
Requalifications	+ 1	+ 1	- 2	0
Transfert TP		+ 1	-	+ 1
<b>Evolution nette par catégorie</b>	<b>+ 1</b>	<b>- 1</b>	<b>- 4</b>	<b>- 4</b>

les agents croulent sous les réformes, subissent les restructurations depuis quelques années, ils souffrent de la perte de repères, d'un management obsédé par les indicateurs, mais sont seuls lorsqu'un problème surgit. Le public aussi subit les conséquences de ces politiques et de ce manque d'agents.

Les personnels constatent:

- une augmentation des charges de travail
- une dégradation de leurs conditions de travail
- une augmentation de la polyvalence entraînant la déqualification des agents

et les contribuables subissent

- une dégradation du service public
- moins de service de proximité
- une augmentation du délai de traitement des demandes des contribuables

## **Contre cette politique de casse des services publics et des emplois, la présente motion intersyndicale revendique:**

- le maintien et le développement des garanties statutaires
- l'arrêt des suppressions d'emplois
- le refus de la polyvalence généralisée
- l'arrêt des réformes de structure
- le retrait de la RGPP et de la loi sur la mobilité
- le maintien et le développement d'un service public de qualité et de proximité